

Attribution de temps

Je regrette que nous ayons eu à proposer cette motion d'attribution de temps—je le regrette sincèrement—mais nous n'avions pas le choix. L'opposition a refusé de négocier une entente raisonnable à ce sujet. J'ai dû à regret présenter la motion. J'attends le vote avec impatience et j'ai grand hâte que nous prenions quelques jours de congé pour récupérer après toutes les émotions que nous avons connues ici. On peut espérer que nous reviendrons dans de meilleures dispositions, prêts à aborder d'autres travaux pour lesquels les Canadiens nous ont élus.

M. Lesick: Monsieur le Président, je désire également me prononcer sur la motion d'attribution de temps relative au projet de loi C-22. Mes électeurs d'Edmonton-Est qui suivent le débat doivent se demander ce qui arrive à cette bonne vieille Chambre. Plus de 200 députés conservateurs ont été élus pour présenter des mesures législatives qui d'après eux étaient dans l'intérêt bien compris des Canadiens. Les électeurs nous ont confié ce mandat parce qu'ils ont jugé qu'un parti progressiste conservateur formerait un bon gouvernement. Ils croyaient que nous pouvions rendre service au pays et c'est ce que nous avons fait depuis deux ans et demi.

Nous avons proposé le projet de loi C-22 dont bénéficieront tous les Canadiens. Nous avons passé beaucoup de temps au Parlement et au comité à l'étudier et pourtant l'opposition nous cause des ennuis. Le projet de loi C-22 rendra service à tous les Canadiens. En effet, il faut améliorer notre système de soins médicaux et, grâce à ce projet de loi, nous servirons mieux les citoyens du Canada en leur fournissant de meilleurs médicaments. Comme le ministre vient de le dire, nous avons consacré 82 heures au comité à ce projet de loi. Pendant des jours, à raison de trois ou quatre heures par jour, sans regarder à la dépense, nous avons discuté de ce projet de loi dont bénéficieront les Canadiens. Nous avons pris le temps d'entendre 46 groupes et 98 particuliers et, après avoir passé tout ce temps à débattre le projet de loi, il est assez gênant que nous ne puissions pas prendre une décision, une fois revenus à la Chambre.

La majorité des Canadiens ont demandé à notre gouvernement de faire un travail, et il s'en acquitte. Nous avons respecté l'opposition. Nous nous sommes mis en quatre pour faire tout ce qui est possible pour respecter l'opposition minoritaire. Il est temps que l'opposition commence à respecter le gouvernement. Nous sommes plus de 210 députés à représenter toutes les classes et toutes les régions du pays. Nous jouissons manifestement de la confiance du public. Nous avons l'accord et la confiance des Canadiens pour faire adopter un projet de loi d'une aussi grande importance et d'une aussi grande valeur pour les Canadiens. Il est ignoble de la part de l'opposition de recourir sans cesse à ces manoeuvres dilatoires.

Lors du dernier sondage, plus de 82 p. 100 des personnes interrogées ont dit vouloir que le gouvernement fasse adopter le projet de loi. Elles veulent profiter des avantages pour la santé que ce projet de loi leur apportera à l'avenir. Nous avons affirmé au public, à nos personnes âgées, aux handicapés et à ceux qui sont dans le besoin, que ce projet de loi n'entraînerait pas d'augmentation du prix des médicaments. Nous avons donné cette assurance aux provinces et elles admettent que c'est un excellent projet de loi. Les universités attendent qu'il soit adopté pour en tirer parti, pour que les étudiants diplômés puissent commencer à travailler à l'amélioration de la santé de

la nation, par le biais de leurs travaux de recherche. Pourquoi ne devrait-on pas le faire au Canada? Pourquoi devrions-nous dépendre d'autres pays pour les médicaments que nous importons? Ils font le travail, nous faisons la fabrication et les médicaments vont au public. Quand aurons-nous la fierté de faire ce travail et, ce faisant, de fournir des emplois à nos diplômés universitaires et à nos chercheurs?

Il y a longtemps que nous aurions dû adopter ce projet de loi. Je félicite non seulement notre gouvernement mais également le ministre d'être intervenu en décidant d'imposer l'attribution de temps. Nous avons donné à l'opposition tout le temps possible pour discuter à fond de ce projet. Huit cent millions de dollars attendent dans les coulisses d'être consacrés à la recherche. Et que faisons-nous? Nous discutons à la Chambre pour savoir si nous devons adopter le projet de loi aujourd'hui, demain, ou le mois prochain. Si j'ai bien compris, l'opposition veut adopter ce projet de loi l'an prochain. Notre gouvernement est le meilleur que le Canada n'ait jamais connu depuis une dizaine d'années. Pourquoi les Canadiens ne tireraient-ils pas profit d'un bon gouvernement? Pourquoi ne profiteraient-ils pas des avantages du projet de loi C-22? Pourquoi ne profiteraient-ils pas des mesures que le gouvernement propose d'adopter pour améliorer et étendre les services de santé pour les Canadiens?

Mes électeurs m'ont demandé quel est l'objet de ce projet de loi. Je leur ai répondu qu'il visait à améliorer les services de santé et que plus tôt il serait adopté, mieux cela vaudrait. Ils m'ont demandé où était le problème. J'étais dans ma circonscription, la semaine dernière, et je leur ai dit que nous continuions à examiner la question. Ils m'ont demandé pourquoi nous ne pouvions rien faire étant donné que nous sommes majoritaires. Ils m'ont dit qu'ils étaient déçus. J'ai dû leur répondre qu'ils devaient être déçus non pas du gouvernement, mais de l'opposition. L'opposition a pu se faire entendre. Nous l'avons écoutée. Nous avons respecté son point de vue, mais maintenant il est temps que nous passions aux actes.

• (1740)

A mon avis, lorsque ce projet de loi sera adopté, non seulement il profitera à tous les Canadiens, mais les députés de l'opposition verront les mérites de cette mesure à laquelle ils étaient opposés. Mais cela leur prendra un certain temps parce que les députés de l'opposition sont ainsi, il leur faut du temps pour apprendre. Il faut espérer qu'ils seront convaincus lorsqu'ils verront les avantages de ce projet de loi dans deux ou cinq ans.

Nous savions que les députés de l'opposition ressortaient leur vieille artillerie lorsqu'ils ont saisi la Chambre de 47 amendements à l'étape du rapport. Le pays se rend compte qu'ils ont puisé dans leurs vieilles combines. En 1984, les Canadiens ont déclaré qu'ils voulaient un nouveau gouvernement. Ils en veulent un bon. Ils veulent que les conservateurs progressistes gouvernent. C'est ce que nous faisons de notre mieux ici. Je vous assure, monsieur le Président, que même les députés de l'opposition, quelles que soient leurs réticences, devront se soumettre et admettre que nous avons raison. Nous n'avons pas toujours été parfaits, mais nous avons toujours écouté ce qu'ils avaient à dire. Nous avons pris des mesures parce que nous avons consulté nos électeurs. Nous pensons que le projet de loi C-22 sera la meilleure loi pour le Canada.